



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148^e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

Atelier sur le thème *Renforcement de la législation sur le climat : outils pratiques pour les parlementaires*

Lundi 25 mars 2024, 13 h 00-14 h 30

Note d'orientation

Contexte

Afin de lutter efficacement contre les changements climatiques, il est essentiel de se doter d'une solide législation en la matière. La législation sur le climat permet d'appliquer les accords internationaux sur les changements climatiques au niveau national. Les contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris n'étant pas juridiquement contraignantes, elles doivent être étayées par des lois qui prescrivent des réductions d'émissions et qui favorisent l'adaptation. La législation sur le climat offre également un cadre permettant de répondre aux besoins des groupes sous-représentés, notamment les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les minorités, face aux changements climatiques. En dépit des progrès accomplis récemment pour faire progresser les lois sur le climat, de nombreux pays présentent toujours des lacunes législatives dans ce domaine.

Le tout premier bilan mondial, établi à la 28^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), tenue à Dubaï, a confirmé que le monde n'est pas en passe d'atteindre les objectifs fixés dans l'Accord de Paris. Alors que de nombreux pays concentrent leurs initiatives législatives sur l'intégration des objectifs de zéro émission nette, les lois relatives au climat sont très loin d'intégrer tous les engagements pris dans les CDN et ne sont pas suffisamment ambitieuses pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, voire à 2 °C¹.

Les parlementaires du monde ont reconnu qu'il était indispensable de renforcer la législation sur le climat. La réunion parlementaire tenue à la COP28 a donné lieu à l'adoption d'un [document final](#) qui souligne l'importance des approches législatives innovantes pour renforcer la conformité des politiques nationales avec les objectifs internationaux en matière de climat. Le document final appelle les parlements à exercer leur fonction législative pour contribuer à actualiser et à renforcer les CDN et à établir des mécanismes permettant un suivi et une communication de l'information prospectifs et reposant sur des données factuelles en ce qui concerne l'avancement de la législation et des politiques sur le climat.

Il existe une multitude d'outils pratiques de lutte contre les changements climatiques, qui constituent des ressources importantes pour les parlements cherchant à renforcer la législation sur le climat, en particulier dans les milieux à faibles ressources. L'UIP et le Julie Ann Wrigley Global Futures Laboratory de l'Université d'État de l'Arizona organisent le présent atelier pour informer les parlementaires des principaux outils à disposition permettant de renforcer les initiatives législatives sur les changements climatiques.

F

¹ www.lse.ac.uk/granthaminstitute/explainers/what-is-climate-change-legislation

Objectifs

Cet atelier interactif réunira des parlementaires et des experts du climat en vue de recenser les principales lacunes législatives dans le contexte des changements climatiques et de déterminer comment les outils existants peuvent contribuer à les combler. L'atelier vise notamment à :

- faire connaître des outils pratiques de lutte contre les changements climatiques aux parlementaires et déterminer de quelle manière ils peuvent être utilisés dans les contextes nationaux pour renforcer la législation sur le climat ;
- favoriser un dialogue interparlementaire sur les possibilités et les défis législatifs liés à la mise en œuvre de l'Accord de Paris ;
- appuyer la mise en œuvre des mesures législatives énoncées dans le document final de la réunion parlementaire tenue à la COP28 ;
- identifier les besoins en matière de renforcement des capacités.

Informations pratiques

Cette séance de 90 minutes est ouverte à tous les délégués de la 148^e Assemblée de l'UIP. Elle sera organisée de manière interactive et les participants sont encouragés à contribuer activement aux discussions.

Un service d'interprétation sera assuré en anglais, arabe, espagnol et français.